

# CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

*Les conditions générales de vente régissent l'ensemble des relations entre Student Academy ASBL (dont le siège social est situé à Rue de Termonde 140 à 1083 Ganshoren, inscrite à la BCE sous le n° 542.884.056, téléphone 078/48.66.66, Email : [info@studentacademy.be](mailto:info@studentacademy.be)) et ses clients.*

## Table des matières

Article 1. Généralités .....	2
Article 1.2 Définitions .....	2
Article 2. Prestations .....	2
2.1. Cours particuliers .....	2
2.2. École des devoirs .....	2
2.3. Formation méthode de travail .....	2
2.4. Stage de soutien scolaire .....	3
2.5. Blocus assisté .....	3
2.6. Préparation au CE1D .....	3
2.7. Préparation concours et examen d'entrée .....	3
Article 3. Cours particuliers .....	3
Article 4. Validité des forfaits cours particuliers .....	4
Article 5. École des devoirs .....	4
Article 6. Formation méthode de travail .....	4
Article 7. Stage de soutien scolaire .....	4
Article 8. Blocus assisté .....	4
Article 9. Préparation CE1D .....	5
9.1. Préparation CE1D d'une semaine .....	5
9.2. Préparation CE1D durant l'année .....	5
Article 10. Préparation concours et examen d'entrée .....	5
10.1. Préparation médecine de deux semaines en présentiel et en ligne .....	5
10.2. Préparation médecine durant l'année en présentiel et en ligne .....	5
10.3. Préparation médecine en e-learning .....	6
10.4. Préparation polytechnique d'une semaine en présentiel .....	6
10.5. Préparation polytechnique d'une semaine en ligne .....	6
10.6. Préparation polytechnique durant l'année en présentiel .....	6
Article 11. Paiement .....	6
Article 12. Réclamations .....	7
Article 13. Droit à la rétractation, l'annulation et force majeure .....	7
Article 14. Annulation et remboursement .....	7
Article 15. Responsabilité et garantie .....	7
Article 16. Propriété intellectuelle .....	7
Article 17. Données personnelles .....	8
Article 18. Clause particulière .....	8
Article 17. Nullité d'une clause, droit applicable et juridiction .....	8
Article 18. Règlement d'ordre intérieur .....	9

## Article 1. Généralités

Tout Client est présumé avoir pris connaissance des présentes conditions à la réception de l'e-mail de pré-inscription. Un lien y est inséré lui permettant d'en prendre connaissance. Elles sont également disponibles sur le site [www.studentacademy.be](http://www.studentacademy.be).

En payant, le Client déclare avoir pris connaissance et accepté, sans réserve, l'intégralité des Conditions Générales de Vente.

Student Academy se réserve le droit de modifier et de mettre à jour à tout moment et sans préavis les présentes conditions générales de vente.

Le fait pour Student Academy de ne pas se prévaloir à un moment donné d'une stipulation des présentes conditions ne pourra être interprété comme une renonciation à cette stipulation.

Les prix sont disponibles sur le site [www.studentacademy.be](http://www.studentacademy.be) et sont exprimés en euros (HTVA). (NB : Nos services rentrant dans le prescrit de l'article 44 du Code sur la TVA les prix HTVA sont égaux aux prix TTC.)

### Article 1.2 Définitions

1.2.1. Client : toute personne physique ou morale de quelque forme que ce soit signataire du contrat de service et qui dès lors, a obtenu les droits et pris les engagements repris dans ces Conditions Générales.

1.2.2. Forfait : abonnement d'un certain nombre d'heures de cours particuliers (trois options : 10 heures, 20 heures et 30 heures de cours).

1.2.3. Catégorie de matières : ensemble de matières ayant été regroupées par la Student Academy de manière discrétionnaire en fonction du lien et des ponts entre ces matières.

## Article 2. Prestations

Student Academy propose différents services pour les étudiants (de niveau primaire, secondaire, et supérieur). Voici un résumé des prestations par services. Pour plus de détails, se référer aux articles 3 à 8 des présentes Conditions Générales.

### 2.1. Cours particuliers

Cette option met en présence un professeur et un étudiant. Le professeur particulier réexplique la matière, permet à l'enfant de trouver sa méthode de travail pour le faire gagner en autonomie ou encore développer son envie d'apprendre et sa curiosité. Le professeur coache, motive, aide à gérer le stress et améliore la confiance en soi.

### 2.2. École des devoirs

Ce service permet à l'étudiant l'accès à une étude encadrée par des professeurs diplômés et spécialisés dans les matières étudiées. Sessions de 3 heures d'aide aux devoirs assistée par session dans des petites classes.

À cette occasion, le professeur pourra vérifier les journaux de classe, aider à faire les devoirs et préparer les interrogations, mais aussi faire un planning, répondre aux questions et interroger l'étudiant quotidiennement.

### 2.3. Formation méthode de travail

Ce service permet de déterminer le profil d'apprentissage de chacun à travers plusieurs tests personnalisés, de connaître le fonctionnement de la mémoire et des techniques de mémorisation à long terme. Le tout à travers une méthode d'apprentissage créative et personnalisée dans le but de gérer son blocus et de l'organiser, mais aussi de réaliser un planning d'étude personnalisé.

## 2.4. Stage de soutien scolaire

Ce service permet à l'étudiant l'accès à une étude encadrée par des professeurs diplômés et spécialisés dans les matières étudiées. 6 heures d'étude assistée par jour dans des petites classes.

À cette occasion, le professeur pourra répondre aux questions et corriger les exercices, mais aussi interroger l'étudiant quotidiennement. Une formation de méthode de travail sera également donnée par un coach d'étude.

## 2.5. Blocus assisté

Ce service permet à l'étudiant l'accès à une étude encadrée par des professeurs diplômés et spécialisés dans les matières étudiées. 8 heures d'étude assistée par jour dans des petites classes.

À cette occasion, le professeur pourra répondre aux questions et corriger les exercices, mais aussi interroger l'étudiant quotidiennement. Une formation de méthode de travail sera également donnée par un coach d'étude.

## 2.6. Préparation au CE1D

Student Academy propose également d'aider les étudiants désirant préparer le certificat d'études du premier degré de l'enseignement secondaire (CE1D) à la fin de leur deuxième secondaire. Ces formations peuvent être données soit en cours particuliers soit en cours collectifs (durant l'année ou intensif).

## 2.7. Préparation concours et examen d'entrée

Student Academy propose d'aider les étudiants désirant se préparer au concours d'entrée de médecine et dentisterie, ainsi que l'examen d'entrée de polytechnique. Ces formations peuvent être données soit en cours particuliers soit en cours collectifs (durant l'année ou intensif) soit en formation e-learning.

## Article 3. Cours particuliers

3.1. Les cours particuliers pour les élèves de primaire et de première et deuxième secondaire ont une durée d'une heure et demie. Les cours particuliers pour les étudiants de troisième, quatrième, cinquième et sixième secondaire et les étudiants du supérieur (Université ou Haute Ecole) ont une durée de deux heures.

- Un forfait cours particuliers de 10 heures est valable pour une seule et même famille et une seule et même catégorie de matières. Ce dernier est valable quatre mois à compter de la réception du paiement.
- Un forfait cours particuliers de 20 heures est valable pour une seule et même famille et au maximum deux catégories de matières. Ce dernier est valable huit mois à compter de la réception du paiement.
- Un forfait cours particuliers de 30 heures est valable pour une seule et même famille et au maximum trois catégories de matières. Ce dernier est valable douze mois à compter de la réception du paiement.

3.1.1 Student Academy se réserve le droit d'annuler toute commande, pour raisons internes, moyennant remboursement des heures non prestées au client.

3.1.2 La demande de cours supplémentaires se fait uniquement par le biais de la Student Academy. Toute tentative de fraude est passible de poursuites judiciaires.

3.2. En cas :

- 1) d'annulation de l'élève moins de 24 heures à l'avance d'une séance fixée entre l'élève et le professeur.
- 2) d'absence de l'élève au jour et à l'heure convenue.

La Student Academy se réserve le droit de considérer la prestation comme intégralement due (et ce sans obligation de fixer une nouvelle date pour remplacer la prestation inexécutée).

En cas d'absence du professeur à une date fixée entre l'élève et le professeur, le client s'engage à en tenir informé la Student Academy au plus tard trois jours ouvrables après la date prévue pour le service. Dépassé ce délai, aucune réclamation ne pourra être admise. Une absence ne peut en aucun cas remettre en cause la validité de la commande. La Student Academy se réserve le droit d'apprécier si elle :

- fixe une date, selon les disponibilités des parties, pour remplacer la prestation n'ayant pu avoir lieu.
- rembourse les heures non prestées.

Ceci n'est pas une obligation pour la Student Academy.

## Article 4. Validité des forfaits cours particuliers

Dans le cadre des forfaits cours particuliers, la Student Academy permet au client de changer de professeur après les deux premières heures lorsque ce professeur ne répond pas aux exigences du client (sous réserve pour la Student Academy de pouvoir trouver un remplaçant disponible sur la zone géographique).

Au-delà des délais de validité repris à l'article précédent, la Student Academy sera déliée de tous ses engagements de proposer un professeur et ce sans devoir rembourser le prix des heures (de cours particuliers) restantes non prestées.

Les heures non utilisées dans le forfait ne sont pas remboursées.

## Article 5. École des devoirs

L'école des devoirs se décline comme suit :

- Une ou plusieurs sessions de trois heures d'aide aux devoirs.

\*En cas d'absence de l'étudiant et ce même pour des raisons médicales aucun remboursement ne sera effectué.

## Article 6. Formation méthode de travail

La formation en méthode de travail se décline en deux volets :

6.1. Le stage ou la formation méthode de travail d'une durée de deux jours.

6.2. La formation méthode de travail gratuite de deux heures.

\*En cas d'absence de l'étudiant et ce même pour des raisons médicales aucun remboursement ne sera effectué.

## Article 7. Stage de soutien scolaire

Quant à l'inscription au stage de soutien scolaire (semaine de rattrapage scolaire et de remise à niveau encadré par des enseignants qualifiés qui aident les élèves à étudier, à comprendre la matière et à mettre en place une méthode de travail.

Une possibilité est proposée : cinq journées de six heures.

\*En cas d'absence de l'étudiant et ce même pour des raisons médicales aucun remboursement ne sera effectué.

## Article 8. Blocus assisté

Quant à l'inscription au blocus assisté (blocus encadré par des enseignants qualifiés qui aident les élèves à étudier la matière et à mettre en place une méthode de travail).

Une possibilité est proposée : Cinq journées de huit heures.

\*En cas d'absence de l'étudiant et ce même pour des raisons médicales aucun remboursement ne sera effectué.

## Article 9. Préparation CE1D

### 9.1. Préparation CE1D d'une semaine

L'aide à la préparation au CE1D en présentiel se décline comme suit :

- Une session, soit cinq jours de préparation de six heures par jour.

Le choix de matières spécifiques n'est pas disponible pour cette formation.

### 9.2. Préparation CE1D durant l'année

L'aide à la préparation au CE1D durant l'année en présentiel se décline comme suit :

- Une préparation complète, soit 12 séances de quatre heures.

Il est également possible de choisir des matières afin de se concentrer sur une lacune spécifique. Liste des matières disponibles :

- Français : trois séances
- Langues modernes (anglais/néerlandais) : trois séances
- Sciences : trois séances
- Mathématiques : trois séances

## Article 10. Préparation concours et examen d'entrée

### 10.1. Préparation médecine de deux semaines en présentiel et en ligne

L'aide à la préparation au concours d'entrée de médecine et de dentisterie en présentiel et en ligne se décline comme suit :

- Une session, soit dix jours de préparation de huit heures par jour.

Il est également possible de choisir des matières afin de se concentrer sur une lacune spécifique. Liste des matières disponibles :

- Mathématiques : deux journées
- Physique : trois journées
- Biologie : deux journées
- Chimie : deux journées
- Éthique, empathie, communication et raisonnement : une journée

### 10.2. Préparation médecine durant l'année en présentiel et en ligne

L'aide à la préparation au concours d'entrée de médecine et de dentisterie durant l'année en présentiel et en ligne se décline comme suit :

- Une préparation complète, soit 27 séances de quatre heures.

Il est également possible de choisir des matières afin de se concentrer sur une lacune spécifique. Liste des matières disponibles :

- Mathématiques : six séances
- Physique : sept séances
- Biologie : cinq séances
- Chimie : six séances
- Éthique, empathie, communication et raisonnement : trois séances

## 10.3. Préparation médecine en e-learning

L'aide à la préparation au concours d'entrée de médecine et de dentisterie en e-learning se décline comme suit :

- Une préparation complète, soit 65 heures de formation en vidéo.

Il est également possible de choisir des matières afin de se concentrer sur une lacune spécifique. Liste des matières disponibles :

- Mathématiques : quinze heures
- Physique : 20 heures
- Biologie : dix heures
- Chimie : treize heures
- Éthique, empathie, communication et raisonnement : six heures

L'accès à la plateforme est valable jusqu'au jour du concours d'entrée en médecine et dentisterie de l'année en cours. Après cette date, l'accès est supprimé.

## 10.4. Préparation polytechnique d'une semaine en présentiel

L'aide à la préparation de l'examen d'entrée de polytechnique s'organise comme suit :

- Une session, soit cinq jours de préparation à hauteur de huit heures par jour.

Le choix de matières spécifiques n'est pas disponible pour cette formation.

## 10.5. Préparation polytechnique d'une semaine en ligne

L'aide à la préparation de l'examen d'entrée de polytechnique s'organise comme suit :

- Une session, soit six jours de préparation à hauteur de huit heures par jour.

Le choix de matières spécifiques n'est pas disponible pour cette formation.

## 10.6. Préparation polytechnique durant l'année en présentiel

L'aide à la préparation de l'examen d'entrée de polytechnique durant l'année s'organise comme suit :

- Une préparation complète, soit 24 séances de quatre heures par jour.
- Une demie-préparation, soit 12 séances de quatre heures par jour.

Le choix de matières spécifiques n'est pas disponible pour cette formation.

## Article 11. Paiement

Les prix mentionnés sur le site [www.studentacademy.be](http://www.studentacademy.be) sont purement indicatifs. Ils s'entendent toutes taxes comprises, sauf indication contraire, et sont payables en euros.

Pour les cours particuliers, le contrat ne se formera qu'à la réception de l'intégralité du paiement.

Pour les autres services, la réservation sera prise en compte dès la réception du premier montant, mais le client devra s'acquitter de l'intégralité du montant avant le premier jour du service. La Student Academy se réserve le droit de refuser la prestation du service si une preuve de paiement n'est pas fournie.

La Student Academy se réserve le droit d'adapter les prix et ce sans préavis, les engagements et paiements constitués sous l'empire de l'ancien système seront respectés et pris en compte malgré le changement.

## Article 12. Réclamations

Pour qu'elles puissent être prises en compte, les réclamations et griefs de tout genre des clients à l'encontre du service devront être adressées par e-mail à [info@studentacademy.be](mailto:info@studentacademy.be), dans les 48h suivant le fait générateur.

## Article 13. Droit à la rétractation, l'annulation et force majeure

Le consommateur ne dispose pas du droit de renoncer à l'achat sauf mention contraire contenue dans les présentes conditions générales de vente (CGV), conformément à l'article VI.53, 12° du Code de droit économique.

Conformément à la législation en vigueur, les bénéficiaires de services de la Student Academy disposent d'un droit de rétractation dans les quatorze jours suivant la conclusion du contrat.

Pour ce faire, ils disposent d'un **formulaire** repris en annexe des présentes Conditions Générales.

Lorsque la prestation de services intervient dans le délai de quatorze jours, la Student Academy se réserve le droit de se faire payer le service proportionnellement aux prestations déjà effectuées.

Au-delà de ce délai, l'annulation et/ou le désistement du client n'emporteront aucun remboursement.

En cas d'absence de l'étudiant et ce même pour des raisons médicales aucun remboursement ne sera effectué.

## Article 14. Annulation et remboursement

Dans le cas d'une annulation de la part du client, la Student Academy n'est pas tenue au remboursement.

En cas d'absence du professeur lors d'une séance pour raisons médicales ou autre, la séance sera reportée le plus rapidement possible. La Student Academy se réservant le droit d'apprécier l'opportunité de remplacer le professeur ou d'attendre sa guérison ou son retour.

## Article 15. Responsabilité et garantie

La Student Academy n'est tenue qu'à une obligation de moyen dans le cadre des prestations fournies à l'étudiant et au client.

La Student Academy ne pourra en aucun cas être tenue pour responsable du préjudice subi par le client ou un tiers, causé par un de ses professeurs et, de manière plus générale, pour tout dommage subi ou causé durant un cours ou suite à la non prestation d'un cours.

Les préjudices et dommages subis par un professeur de par son propre fait ne relèvent également pas de la responsabilité de la Student Academy.

En aucun cas une attitude litigieuse ou tout acte ou omission de nature pénale du professeur ne saurait relever de la responsabilité de la Student Academy.

La Student Academy se réserve le droit d'annuler un service lorsque le nombre de participants est insuffisant, moyennant un remboursement équivalent au reste du ou des services à prester.

## Article 16. Propriété intellectuelle

Le site internet de la Student Academy [www.studentacademy.be](http://www.studentacademy.be) ainsi que tous les éléments le composant (tels que notamment logo, couleurs, marques, noms de domaine, titres, images ou autre contenus) mis à disposition sont la propriété de la Student Academy ou ont fait l'objet d'une autorisation préalable d'utilisation de la part de tiers. Le Consommateur n'est pas autorisé à reproduire, exploiter, rediffuser, ou utiliser à quelque titre que ce soit, même partiellement, des éléments du site, pages de réseaux sociaux, qu'ils soient logiciels, visuels ou

sonores. De même, tout lien simple ou par hypertexte est strictement interdit sans un accord écrit préalable auprès de la Student Academy.

Considérant les dispositions légales en matière de propriété intellectuelle, tous les modèles de flyers, créations graphiques et autres réalisations créés par la Student Academy resteront son unique propriété.

## Article 17. Données personnelles

15.1 Les données du client reprises sur le formulaire d'inscription seront traitées conformément aux dispositions du Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données).

Ces données sont traitées pour les finalités suivantes :

1. Pour la gestion administrative des inscriptions ;
2. Pour la gestion des facturations et modalités de paiements ;
3. Pour l'information du client en cas d'annulation ou de modification du service.

15.2 Le client personne physique, peut à tout moment demander de ne plus recevoir les courriers de la Student Academy en adressant sa demande par email à [info@studentacademy.be](mailto:info@studentacademy.be) ou par courrier à l'adresse suivante : Avenue Henri Bourgys 1 à 1410 Waterloo.

15.3 Conformément au Règlement EU cité ci-avant, le Consommateur personne physique dispose auprès de la Student Academy d'un droit d'accès et de rectification de ses données à caractère personnel. A cet effet, le Consommateur personne physique peut adresser sa demande par e-mail à [info@studentacademy.be](mailto:info@studentacademy.be) ou par courrier à l'adresse suivante : Avenue Henri Bourgys 1 à 1410 Waterloo.

## Article 18. Clause particulière

Le Client, du fait de son inscription, à l'interdiction de proposer à l'enseignant dont il suit la formation une rémunération autre et ce quelle que soit la forme, ou de lui demander de prêter des heures de cours en-dehors du lien établi par la Student Academy, ou de le mettre en contact avec un autre organisme dans le but de poursuivre la collaboration avec l'enseignant via ce canal. A défaut, le Client sera redevable d'une indemnité forfaitaire de 2.500 €.

## Article 17. Nullité d'une clause, droit applicable et juridiction

17.1 La nullité, la caducité ou le caractère non exécutoire de tout ou d'une partie des dispositions des présentes CGV n'entraînera pas la nullité des autres clauses qui demeureront d'application. La disposition entièrement ou partiellement nulle, caduque ou non exécutoire sera réputée non écrite. La Student Academy s'engage à substituer à cette disposition une autre qui réalisera, dans la mesure du possible, la même fonction.

17.2 Les présentes CGV sont exclusivement régies, interprétées et appliquées conformément au droit belge.

17.3 Les Parties s'efforceront de résoudre à l'amiable tout différend susceptible de naître de l'interprétation ou de l'exécution des présentes CGV. A défaut, tout litige découlant ou relatif à l'interprétation ou à l'exécution des présentes CGV, et qui ne pourrait être réglé à l'amiable par les Parties, sera tranché par un tribunal arbitral composé d'un arbitre. L'arbitre sera désigné (i) par consentement mutuel des Parties dans les 10 (dix) jours qui suivent le début de la procédure (ii) ou par le CEPANI (le Centre belge d'arbitrage et de médiation) en cas d'absence de désignation par consentement mutuel à l'issue du délai de 10 (dix) jours précité. L'arbitre statuera conformément au droit belge. Les frais de l'arbitrage et d'expertise seront à charge de la partie perdante, et en cas de difficulté d'application, répartis entre les parties dans la proportion qui sera arbitrée par l'arbitre.

## Article 18. Règlement d'ordre intérieur

La Student Academy se réserve le droit de mettre fin au contrat lorsque le Client ou l'étudiant ne respecte pas le règlement d'ordre intérieur moyennant un remboursement proportionnel au service restant à fournir.

### STUDENT ACADEMY - MODELE DE FORMULAIRE DE RETRACTATION

(Veuillez compléter et renvoyer le présent formulaire uniquement si vous souhaitez vous rétracter du contrat)

— A l'attention de

[STUDENT ACADEMY ASBL/info@studentacademy.be]

.....  
.....  
.....

— Je/Nous (\*) vous notifie/notifions (\*) par la présente ma/notre (\*) rétractation du contrat portant sur la prestation de service (\*) ci-dessous

.....

— Commandé le (\*) .....

— Nom du (des) consommateur(s) :

.....  
.....

— Adresse du (des) consommateur(s) :

.....  
.....

— Date : .....

— Signature du (des) consommateur(s) (uniquement en cas de notification du présent formulaire sur papier)

.....